

## 1) Notre histoire institutionnelle.

Pourquoi l'histoire institutionnelle ?

Je pense qu'il y a certaines similitudes, et que vous rencontrés actuellement une situation qui s'est fortement développée en Belgique il y a de cela une dizaine d'années. En Belgique, la réponse qui est faite à un problème de société, comme dans la plupart des autres pays est de deux ordres, l'un au niveau " médical ", l'autre au niveau " judiciaire". Les I.M.P. sont repris dans le cadre d'intervention médico-socio-pédagogique.

Il y a une dizaine d'année, les personnes accueillies relevaient du handicap mental, doucement est apparue des demandes d'intervention pour des personnes ayant des troubles du comportement.

Après quelques années, nous avons rencontré une situation de crise qui nous a amené à devoir clarifier notre choix, à refaire des options de travail, à redéfinir le projet pédagogique, à nous repositionner par rapport à un nouveau besoin, à de nouvelles demandes.

La question se résumait en: faisons-nous une place à ce type de problématique dont la problématique elle-même est de trouver place quelque part.

Ce qui nous a été fort utile:

C'était de nous raccrocher à l'identité que nous donnait le pouvoir subsidiant ( intervention de soins), et à considérer que les troubles et manifestations sont à prendre au niveau de l'expression d'une souffrance dues à des perturbations antérieures et nécessitant une intervention de soins, attention de ne pas se noyer dans l'aspect strictement médical mais bien dans une dimension psycho-médico-socio-pédagogique.

Ne perdons pas de vue que les moyens utilisés par ces personnes ( agressivité, automutilation) est malgré tout une tentative de faire face à la vie, c'est peut-être les seuls moyens qu'ils ont trouvés jusqu'à présent pour faire face à la vie avec leur êtres souffrant.

- l'accointance de certaines personnes de l'équipe avec ce type de pathologie.

- l'expérience de notre vécu (2 à 3 ans), avec bien sûr l'énorme difficulté à vivre ces prises en

charges mais surtout l'ouverture qu'elles nous ont permis à nous adultes.

Nous avons et rencontrons toujours ce sentiment "d'impuissance" face à ces problématiques (énormes compétences à rater), sentiments qui remettent en question le "pseudo pouvoir" des adultes.

Cela nous a amenés à réduire nos ambitions, investir plus le moment présent, de ne plus imaginer que nous allions faire un long parcours,

à réduire nos attentes, une politique de la réussite et non de l'échec; d'essayer de renverser la vapeur, des réponses adaptées et modulées à chacun,

travailler la notion de la différence, personnaliser et individualiser, à multiplier les prises de paroles.

Cela nous a amenés à clarifier ce qui est lois, règlement, règles de vie comme outils de travail quant à renvoyer à la personne la transgression dans laquelle elle agit.

D'installer et clarifier la procédure d'admission, la période d'essai et d'évaluation.

Cela nous a amenés à vivre une certaine tolérance entre-nous, parce que confronté à ne pas savoir en tentant malgré tout quelque chose.

Je me dois un hommage à toutes ces personnes (jeunes et adolescents) qui ont été et qui sont pour la plupart parmi nos plus grands formateurs, nous renvoyant à nous toutes les questions existentielles de la vie.

Si je suis ici aujourd'hui c'est quelque part grâce à eux.

Ce palier a ses limites et nous a amenés dans un second temps à reconsidérer nos relations avec les familles.

De considérer l'histoire familiale, le patrimoine familial comme agissant même quand il n'est pas là.

De maintenir ouverte la question de leur placement, pourquoi es-tu placé? qu'est-ce qui t'a amené ici?